

## Réunion publique du Conseil consultatif de quartier « La Fourche-Guy Môquet »

**Le 21 mai 2015**

à l'école élémentaire 42, rue Pouchet Paris 17<sup>e</sup>

Thème

### « La Sécurité et les projets immobiliers du quartier »

#### À la tribune :

**Geoffroy BOULARD**, Conseiller de Paris, 1<sup>er</sup> Adjoint au maire

**Anne PEYRICOT**, Adjointe au maire chargée de l'Espace public et des Transports

**Philippe GUERRE**, Conseiller d'arrondissement délégué au Commerce et à l'Artisanat

**Vincent LIMERAT**, Adjoint au commissaire de police du 17<sup>ème</sup> arrondissement

**Laurence FERNIER**, Architecte (Fernier et Associés), projet immobilier du 59, rue Guy Môquet

**Johann BOURGEOIS**, Maître d'ouvrage (Sully Promotion), projet immobilier du 59, rue Guy Môquet

**Patrice MULTRIER**, Maître d'ouvrage (SCI Ganneron-Saint Michel), projet immobilier du 19, avenue de Saint Ouen

**Olivier BLANCHET**, Maître d'œuvre (Dumez IDF), projet immobilier du 19, avenue de Saint Ouen

\*\*\*

**Geoffroy BOULARD** introduit la réunion par des remerciements à l'attention des habitants, des intervenants et des élus. Avant de laisser la parole à Vincent LIMERAT, Adjoint au commissaire de police, il tient à souligner l'évolution positive de la mobilisation des habitants sur les problématiques de sécurité. Les habitants n'hésitent pas à saisir la mairie d'arrondissement pour signaler les problèmes. C'était peu le cas auparavant, aussi peut-on se féliciter de ce net progrès en termes de citoyenneté.

**Vincent LIMERAT** a intégré le commissariat de police du 17<sup>ème</sup> depuis le mois de septembre 2014. Il est en charge des missions judiciaires et supervise notamment les enquêtes.

Le commissariat du 17<sup>ème</sup> arrondissement compte environ 350 policiers. L'arrondissement profite également d'autres brigades de police aux missions spécifiques qui interviennent sur l'ensemble du territoire parisien comme la BAC (Brigade anti-criminalité) ou encore la police administrative... Actuellement, la Police est mobilisée par le plan Vigipirate, une partie des effectifs de police se concentre sur la sécurisation de lieux sensibles comme les lieux de culte juif. Sur le 17<sup>ème</sup>, on dénombre 35 lieux sensibles qui bénéficient d'une protection 24h/24.

A son tour, Vincent LIMERAT précise combien les remontées des habitants sont importantes et permettent d'initier des interventions. Il rappelle le numéro à composer pour une urgence et une intervention rapide : le **17**. Il s'agit d'un centre d'appel parisien habilité à cerner les situations d'urgence et à mobiliser les équipes compétentes pour intervenir. Il reste également un canal d'information important pour la Police.

S'agissant du volet judiciaire, le dépôt de plainte est à la fois un canal d'information et le seul moyen d'enclencher une enquête.

Le commissariat déploie sur le terrain des unités de policiers en uniforme et d'autres en tenue civile. L'uniforme rassure les riverains par une présence visible et il est dissuasif auprès des délinquants. La tenue

civile permet de faciliter les enquêtes, de réunir des preuves tangibles pour engager des poursuites judiciaires et avoir une réponse pénale satisfaisante.

De manière générale, la Sécurité est un travail de longue haleine où il est nécessaire de s'approprier le territoire et de diagnostiquer le sentiment d'insécurité.

\*\*\*

Pour répondre aux questions des habitants, **le commissaire et les élus** ont apporté les précisions suivantes :

- Il existe une unité de police administrative spécialisée dans la réglementation commerciale qui peut procéder à la fermeture administrative de commerces. Cette unité est notamment chargée de contrôler le respect des heures d'ouverture autorisées. Elle intervient lorsqu'un commerce crée des nuisances nocturnes mais le laps de temps entre le constat et la procédure est assez long. Le 17<sup>ème</sup> reste l'arrondissement qui a réalisé le plus de fermeture administrative auprès de commerces qui posaient problème.
- Concernant la drogue, l'intervention est différente selon qu'il s'agit de vente ou de consommation. La Police peut intervenir sur de petites infractions mais il n'y aura pas de conduite au poste de police. Pour entamer des poursuites judiciaires, il faut être face à un flagrant délit ou réunir suffisamment de preuves. L'aide et le témoignage des riverains sont utiles dans ce domaine.
- Dans l'immédiat, la Police ne constate pas un déplacement du trafic de drogues de St Ouen vers l'arrondissement. Le deal étant une activité lucrative ancrée dans un territoire, il est rare de voir des trafiquants se déplacer.
- La préfecture a mis en place un service centralisé qui traite le phénomène des étiquettes autocollantes posées sur les canons de serrure. Il faut systématiquement déposer plainte pour enclencher une procédure. Ne pas hésiter à composer le 17 lorsqu'une personne étrangère se trouve dans les parties communes.
- Les personnes ayant des pathologies psychiatriques ne relèvent pas de la Police. Toutefois, s'il y a une mise en danger potentielle, la police intervient.
- Les patrouilles de police sont bien présentes la nuit, il y a plusieurs équipes qui se déplacent en voiture, en 2 roues ou à pied.
- Les correspondants de nuit travaillent en partenariat avec la Police à proximité des maréchaux et du boulevard périphérique. Ils ont un rôle de médiateurs, ils ne sont pas des policiers municipaux. Les effectifs des correspondants de nuit ont diminué, ils sont passés de 18 à 12 personnes : le recrutement de médiateurs est difficile car il manque de personnes formées dans ce domaine.
- Le démantèlement des réseaux de proxénétisme est un travail de long terme, peu visible mais qui aboutit à des résultats.
- Chacun est convié à transmettre des signalements ou informations à l'adresse mail suivante : [commissariat-17@interieur.gouv.fr](mailto:commissariat-17@interieur.gouv.fr)

**Appeler le 17** pour toute urgence

**Pour saisir le commissariat central du 17<sup>e</sup>**

19, rue Truffaut 75017 Paris

Tél. : 01 44 90 37 17

[Lien commissariat 17e](#)

**Pour les nuisances dans le parc social**

(nuisances sonores ou sécurité) GPIS

Tél. : 01 58 60 20 28 (entre 19h et 5h)

<http://www.gie-gpis.com>

**Pour signaler un problème de sécurité, de nuisances dans les parcs et jardins ou équipements sportifs :**

Tél. unique : 39 75

**Permanence Paris aide aux victimes**

22, rue Jacques Kellner 75017 Paris

Tél. : 01 53 06 83 50 (sur rendez-vous)

<http://www.pav75.fr>

\*\*\*



**Projet immobilier du 59, rue Guy Môquet**

Cette construction concerne 25 logements dont 1 commerce et 4 logements sociaux.

Le bâtiment s'élèvera sur 8 étages avec une hauteur sous plafond de 2,85 m dans chaque appartement.

Ce projet respecte les normes environnementales inscrites dans le Plan Climat de Paris, les logements seront peu énergivores.

## Projet immobilier du 19, avenue de Saint Ouen



Ce projet est en lien avec la paroisse. Le n°19 correspond à l'ancienne église du passage St Michel. Elle fut construite en 1901 pour une utilité provisoire, en attendant la construction de l'actuelle église St Michel. Aujourd'hui, le bâtiment n'est plus aux normes, les salles n'ont pas de fenêtres, l'isolation est à revoir...

Le projet doit répondre aux besoins suivants :

- Doter la paroisse de salles de catéchismes et de salles modulables
- Réaliser 10 salles de classe pour le lycée
- Abriter une crèche de 25 berceaux
- Construire 25 appartements
- Apporter de la lumière grâce à la création de 3 cours intérieures

*La livraison est prévue pour juillet 2016*